

Activité 51 : Groupe de sensibilisation - Amay

Contexte général du CPAS :

Région : Wallonie

Moyens humains pour l'énergie : le tuteur énergie, (temps plein, qui est là depuis le 1er avril 2009), 2 assistantes sociales (2 t plein pour travail médiation de dettes) et deux autres personnes qui travaillent pour 6 communes (consortium)+ collaboration de l'éco -conseillé de la commune, les autres CPAS et le guichet de l'énergie

Moyens de financement de la prévention :

- fonds fédéral gaz et électricité (30,000euros) ,
- Subsidés RW.

Actions préventives principales :

- Ateliers sociaux où on intègre l'énergie,
- Deux conférences une sur la libéralisation du marché de l'énergie et une autre sur la libéralisation deux ans après,
- Semaine de l'énergie, pour les écoliers du 5ème et 6ème primaire; distribution de pack éco -énergie (Ampoule économique, boudins de portes etc.,
- Brochures, annonces dans toute boîte et brochures sur présentoir aux permanences,
- Audits énergétiques (pour personnes qui ont suivi les séances de sensibilisation), site internet du CPAS.
- Depuis 2009, tuteur énergie qui fera surtout du travail préventif, articles dans journal, affichettes.

Méthodologie de prévention :

- Le public cible arrive au service énergie pour des difficultés de paiement, des dettes, des situations d'incompréhension. Il y arrive spontanément, ou dirigé par d'autres services du CPAS.
- Le plus gros du travail du service énergie s'effectue sur facture.
- Le CPAS ne dispose pas encore de beaucoup d'outils de prévention, mais y travaille activement (fiches techniques, etc.).

Actions envisagées :

- **A court terme :** Le CPAS envisage de placer une télévision dans la salle d'attente, passant en boucle des microcapsules sur l'énergie.
- Réalisation de fiches explicatives à destination des bénéficiaires d'aides à l'achat pour des électroménagers.
- **A plus long terme,** le CPAS voudrait davantage se recentrer sur les actions individuelles.

Activité 51 : Groupe de sensibilisation - Amay

Description du Projet :

Groupe de sensibilisation : le CPAS contacte les personnes qui éprouvent des difficultés de paiement. Elles participent à 6-12 séances de quelques heures. Pour les personnes motivées, un audit sera réalisé chez elles à la fin du projet ; elles reçoivent également un pack écologique comme cadeau. Les bénéfices de ces actions difficiles à évaluer car les candidats ne sont pas vraiment motivés, jusqu'à maintenant seulement trois familles ont suivi ces modules jusqu'au bout); Cette action contribue à un changement dans la facture si et seulement si elle acquiert un comportement adéquat de l'URE. Pas de moyens pour mesurer l'efficacité jusqu'à maintenant mais la présence du tuteur énergie pourrait changer les choses.

Méthodologie du projet :

- Des personnes éprouvant des difficultés de paiement se dirigent vers le CPAS pour solliciter de l'aide.
- Le CPAS les recontacte et leur propose de participer au groupe sensibilisation
- La participation se fait sur base volontaire, les personnes acceptant de faire partie du groupe suivent de 6 à 12 séances de formation/information.

Caractéristiques du projet :

Public cible : Public cible du CPAS.

Moyen financiers et/ou humains : 3 personnes (dont un nouveau tuteur énergie).

Moyen financier : Fonds Gaz Electricité (3/4 de l'argent dévolu à la prévention échoit au groupe sensibilisation, le quart qui reste part en conférences, site internet, divers (achat matériaux, brochures etc.)

Type d'action : Accompagnement

Spécificités du projet : Un audit est proposé à la fin de la formation, pour ceux qui l'ont suivi jusqu'au bout.

Avantages du projet : Avantage de pouvoir être en contact direct avec les gens et les conscientiser personnellement.

Inconvénients/difficultés du projet : Manque de motivation de la part des personnes, qui pourtant s'inscrivent sur base volontaire.

Reproductibilité du projet : Le projet est reproductible pour tous, à condition de disposer des fonds suffisants.

Remarques : Projet louable dont les retombées (positives ou négatives) n'ont pu encore être quantifiées. Un tuteur énergie est là depuis peu, donc d'ici quelques mois un feed-back sera possible. Il est à remarquer que la motivation des participants est un point important de la démarche. Or, il est à remarqué qu'il s'agit d'un problème encore latent.

Conclusion : Ce CPAS a, par le passé, mis en place des actions collectives qui se sont révélées inefficaces sur le public ciblé. Le groupe de sensibilisation est une action sur laquelle le CPAS compte beaucoup même si la conscientisation du public reste encore un défi difficile à relever.